



Programme de formation

Habilitation électrique B0 H0 H0V Initiale

Objectif général

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier les risques électriques liés à son environnement de travail et d'adopter un comportement sécurisé conformément aux habilitations B0, H0 et H0V et à la NF C 18-510/A2.

Objectifs opérationnels

Le stagiaire sera capable de :

- Identifier une situation présentant un risque électrique dans son environnement professionnel.
- Reconnaître les zones de voisinage et respecter les distances de sécurité.
- Respecter les limites de l'habilitation B0, H0 ou H0V.
- Appliquer les consignes de sécurité et les mesures de prévention adaptées.
- Adopter la conduite à tenir en cas d'anomalie ou d'accident d'origine électrique.
- Refuser toute intervention dépassant le champ de son habilitation.

Public concerné

Personnel non électricien amené à travailler à proximité d'installations électriques ou dans un environnement présentant un risque électrique.

Prérequis

Savoir lire et comprendre le français. Aucun prérequis en électricité.

Durée

1 jour – 7 heures

Programme

- Notions générales d'électricité et effets du courant
- Cadre réglementaire et principes de l'habilitation électrique
- Risques électriques et prévention
- Habilitations B0 – H0 – H0V : rôles et limites
- Zones de voisinage, distances de sécurité et EPI
- Conduite à tenir en cas d'anomalie ou d'accident

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exemples concrets issus du terrain, échanges interactifs.

Modalités d'évaluation

- ✓ Évaluation des connaissances par QCM (minimum 15 questions, seuil de réussite 70 %).
- ✓ Évaluation pratique lors des mises en situation permettant de vérifier l'application des règles de sécurité et le respect des limites de l'habilitation.
- ✓ Les évaluations sont alignées sur les objectifs opérationnels et la NF C 18-510/A2.

Validation

Attestation de fin de formation remise au stagiaire. Avis d'habilitation transmis à l'employeur (document prêt à signer pour l'employeur).

Recyclage

Recommandé tous les 3 ans ou en cas de changement de poste, d'interruption prolongée, ou d'accident d'origine électrique.

Références réglementaires

NF C 18-510/A2 – INRS ED 6127 – Code du travail (articles R.4544-9 à R.4544-11)

Délais d'accès

Le délai moyen d'accès à la formation est de **15 jours ouvrés** après validation du devis, signature de la convention ou du contrat de formation et réception des éléments administratifs nécessaires.

Ce délai peut être ajusté en fonction des contraintes spécifiques du client, des disponibilités du formateur ou d'une situation d'urgence.

Accessibilité

Référent handicap : Olivier Ferrand.

Des aménagements peuvent être étudiés selon les besoins spécifiques du participant. N'hésitez pas à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'adaptation de la formation.

Conditions financières et modalités

Formation inter-entreprise

Tarifs à partir de 190 € HT – devis personnalisé selon la formation et les modalités de prise en charge.

La session est confirmée à partir de 3 participants inscrits.

En cas d'effectif insuffisant, la session peut être reportée.

Formation intra-entreprise

Tarif communiqué sur devis personnalisé pour un groupe de 1 à 10 participants.

Le tarif varie selon la durée, le niveau et les contraintes logistiques.

Le devis ou la convention précise le montant définitif.

Les tarifs sont exprimés en euros. TVA non applicable – article 293 B du CGI.